

Exp. La Coop' - Association de patients de
la Maison Médicale Bautista van Schouwen

Rue de la Baume, 215 B – 4100 Seraing

04 336 88 77 – coop@bautista.be



PB-PP | B-0801
BELGIË(N) - BELGIQUE

Liège X – P 401015

Tant qu'on a la santé!

Trimestriel
Juillet - Août - Septembre 2025



CHÈVREFEUILLE – PHOTO: ANTOINE NÉLISSE

Le journal de la Coop', en partenariat avec l'équipe de la Maison Médicale BVS
Éditeur·ices responsables : Cécile Delebecq, François Mathonet et Maryse Schrynen

On a parfois l'impression de se battre contre des moulins, Don Quichotte modernes isolés face à des enjeux trop grands. On a l'impression de ne pas avoir la force, l'énergie ou les capacités alors même qu'on est déjà épuisés. On en vient à croire que le monde entier va contre nous, et il serait tellement plus facile de suivre le courant.

Tellement de choses nous dépassent. Qui sommes-nous face aux apprentis dictateurs, aux fous de guerre, aux oppresseurs de tous poils ? Quel pouvoir avons-nous face aux civils enlevés par les services de l'immigration, jetés sans procès dans des prisons sordides ? Face aux souffrances de nos frères et sœurs humains qui ne sont séparés de nous que par une mer ? Face aux civils qui vivent sous les bombes ?

Plus près, beaucoup plus près, nous sommes étouffés par le recul de nos droits sociaux, la crainte d'un avenir sans filet de sécurité, par le bruit constant de responsables politiques plus intéressés par le son de leurs propres voix que par le bien-être des concitoyens qu'ils ont pourtant juré de servir.

Peut-être que la clé de tout cela, c'est de nous rappeler que nous ne sommes pas des super-

héroïnes. Nous pouvons, nous devons faire entendre nos voix, mais nous n'avons pas le pouvoir d'arrêter les guerres, les famines, les expulsions. Ce que nous pouvons faire, c'est agir autour de nous, dans notre rue, dans notre quartier, dans notre ville. Agir pour créer du lien, pour soulager les maux du quotidien, pour partager nos savoirs et nos compétences. Créer des réseaux de soutien solides, des relations profondes et épanouissantes.

Dans un monde qui valorise l'individualisme et les comportements guerriers, qui veut dresser des murs entre nous et faire de nous des automates au service du marché, en compétition constante, prendre soin de soi et des autres est un acte de résistance. Aimer, c'est lutter.

Comme le propose Silvia Federici dans le texte que j'ai choisi pour vous, choisissons des objectifs que nous pouvons atteindre ici et maintenant, malgré les tempêtes. Les années à venir risquent d'être difficiles. Trouver de la joie dans les temps que nous vivons est essentiel pour tenir la distance. Pour rester humains.



DON QUICHOTTE ET SANCHO PANÇA – HONORÉ DAUMIER

Voici le principe du militantisme joyeux : les politiques que nous mettons en oeuvre sont libératrices, si elles changent notre vie d'une manière positive, nous font grandir, nous rendent joyeux, sinon c'est que quelque chose ne va pas.

La tristesse politique provient souvent d'un sentiment de responsabilité individuelle excessif, qui nous donne l'habitude de nous surcharger.

L'erreur est de se donner des buts inatteignables et de toujours se battre "contre" plutôt que de s'efforcer de construire quelque chose. Cela signifie que nous nous projetons toujours vers le futur, alors qu'une politique joyeuse est constructive dès maintenant, dans le présent. Nous ne pouvons pas nous contenter de remettre nos objectifs à un futur évanescent. Il nous faut nous donner des buts atteignables dès maintenant, au moins partiellement, quoique notre horizon doit être plus large. Notre activité politique peut changer notre vie et nos relations aux êtres qui nous entourent d'une manière positive. La tristesse survient quand nous remettons continuellement ce qui doit être réalisé à un futur dont on ne voit jamais l'avènement, et cela nous rend aveugle aux possibilités que recèle le présent.

Silvia Federici (2020). Postface sur le militantisme joyeux, dans *Par delà les frontières du corps*. Editions Divergences.



PHOTO : FIBONACCI BLUE

Secret médical, secret professionnel, secret partagé

ANDRÉ MEERT MÉDECIN À BVS

La relation de soin : une relation de confiance particulière.

Chaque patient de la maison médicale qui consulte quelqu'un de l'équipe, que ce soit son ou sa médecin, kiné, infirmier·e, psychologue, dentiste, diététicien·ne, assistant·e social·e, accueillant·e est amené dans le cadre de ses soins de santé à se confier, à se dire, à partager des éléments – souvent intimes – de sa vie personnelle, parfois familiale, etc. Le secret professionnel est la base et la condition de la relation de confiance indispensable dans la relation de soin pour chaque patient individuellement. S'il n'existait pas, le patient pourrait ne pas oser se confier et donc risquerait d'être mal soigné. Le secret protège également collectivement des valeurs essentielles de notre société comme la dignité humaine, l'autonomie, l'intimité, le droit à la vie privée.

Que dit la loi sur le secret professionnel ?

Légalement, tous les soignants au sens large travaillant dans notre maison médicales (y compris les accueillant·es et assistant·es sociaux·ales, le personnel administratif et le personnel d'entretien qui ne sont pas au sens strict des professionnels des soins de santé selon la loi du 10 mai 2015, loi qui concerne spécifiquement les professions médicales et paramédicales) et les stagiaires de passage sont tenus à respecter strictement le secret professionnel. (On parle de secret médical pour les médecins mais de manière générale on parle plutôt de secret professionnel). Cette obligation légale est encadrée par le code pénal depuis 1810 (article 458 puis 458 bis et 458 ter). Si un soignant au sens large viole le secret professionnel, il sera sanctionné en cas de plainte, par

une amende et/ou de la prison. Outre le code pénal, il existe aussi ce qu'on appelle le *code de déontologie* pour les médecins (Arrêté Royal 79) et les psychologues (AR 2/4/2014). La déontologie, c'est l'ensemble des règles qui encadrent les professions psycho-médico-sociales (médecins, psychologues, infirmier·es, kinés, assistant·es sociaux·ales).

Que couvre le secret professionnel: un concept très large ?

Le secret professionnel concerne non seulement ce que le patient confie directement volontairement aux soignants mais aussi plus largement, indirectement tout ce que les soignants peuvent constater, voir, découvrir, surprendre concernant un patient, même sans le vouloir, à l'occasion de l'exercice de leur travail ou même en dehors de celui-ci.

Le secret partagé par le patient lui-même avec la personne de confiance (choisie par le patient).

Le patient peut *légalement* désigner une personne de confiance. Cette personne de confiance a le droit d'assister le patient dans l'exercice de ses droits en matière des soins de santé (droit à des soins de qualité, droit au libre choix du praticien, droit de consentir librement et de manière éclairée à toute intervention, droit d'avoir un dossier santé...). Cette personne de confiance peut être présente au moment des soins. Elle a accès à toutes les informations de santé du patient y compris à son dossier. Cela permet au patient qui le décide de se sentir soutenu, de mieux comprendre ses problèmes de santé et de mieux définir ses propres choix en matière de santé.

L'équipe pluridisciplinaire de la maison médicale BVS: le secret partagé au sein de l'équipe dans le cadre des soins.

A la maison médicale, chaque patient a le droit de choisir – sauf urgence et en tenant compte des disponibilités sur le terrain – son médecin traitant, kiné, infirmière-e...

Le secret professionnel partagé entre les soignants de la maison médicale, c'est une modalité du secret professionnel, modalité autorisée par la loi. La loi précise que le secret ne peut être partagé qu'entre professionnels eux-mêmes tenus au secret. Et seulement s'ils poursuivent le même but commun, la même finalité, à savoir soigner le patient. C'est bien le cas entre soignants dans notre maison médicale. Ce n'est par exemple pas le cas quand un assistant de justice demande un rapport sur le suivi d'un patient. Même s'il est lui aussi tenu au secret professionnel mais il ne poursuit pas le même but que nous, à savoir d'offrir des soins de santé.

Les différents soignants de la maison médicale ne peuvent partager entre eux *que* les éléments de soin *indispensables* aux traitements des patients qu'ils prennent ensemble en charge. Par exemple :

- Pour soigner correctement une plaie, un-e infirmière-e devra savoir si le patient est diabétique, ou si ses artères sont bouchées.
- Pour faire de la rééducation à la marche après une opération, le kiné devra savoir si le patient souffre par ailleurs de maladie cardiaque.
- En cas de grande fragilité d'un patient, l'accueil sera prévenu de manière à envoyer plus rapidement le médecin de garde.

Dans ces exemples, ne pas partager les informations utiles nuirait au patient et diminuerait la qualité et la continuité des soins. Le secret partagé, c'est clairement un plus pour les patients et aussi pour les soignants.

Le secret partagé dans le cadre des réunions de secteur (réunions unidisciplinaires) et des colloques d'équipe (réunions pluridisciplinaires) de la Maison Médicale, et dans le cadre du dossier santé partagé.

Au sein de la maison médicale, le secret partagé (oralement en réunion ou par écrit via le dossier santé partagé) est un outil qui permet à la fois la qualité et aussi la continuité des soins. Sans ce partage d'informations entre soignants de la maison médicale, tout serait sans cesse à refaire, redire...notamment chaque fois qu'un patient est soigné par plusieurs soignants différents. Ce partage d'information ne peut avoir lieu qu'avec l'accord du patient. C'est pourquoi l'accueil aborde systématiquement ces questions lors de la «permanence inscription». Les soignants l'abordent aussi ultérieurement ponctuellement au cours de leurs soins.

La LOI du 22 avril 2019 relative à la qualité des soins de santé prévoit l'*obligation* pour les médecins, kinés, psychologues, infirmière-es d'avoir un dossier santé. La loi définit précisément le contenu de ce dossier santé qui pour la maison médicale est partagé entre les soignants de l'équipe (et également accessible aux patients via masanté.be).

Les médecins, kinés, infirmière-es, assistant-es sociaux-ales, psychologue et accueillant-es de la maison médicale se réunissent une fois par semaine séparément par profession. Cela s'appelle la réunion de secteur. De plus, l'équipe pluridisciplinaire complète



se réunit deux fois chaque semaine au sein de ce qu'on appelle les colloques. Quand des soignants sont en difficulté pour soigner un patient, ils peuvent réfléchir ensemble et en discuter pour améliorer la qualité des soins et pour aider les soignants. Ici aussi, il ne s'agit pas de révéler «tout» de la vie du patient. Les soignants ne partagent donc pas les «confidences» faites personnellement. Ils ne partagent que les éléments utiles et pertinents pour comprendre les problèmes complexes de santé du patient concerné. Chacun des soignants donne des idées pour améliorer la prise en charge et la continuité des soins du patient. Si le patient le demande, la discussion en réunion entre soignants doit se faire de façon anonyme (c'est-à-dire sans donner le nom du patient).

Exception légale: possibilité de lever le secret professionnel en cas danger imminent (futur) pour la personne.

Dans les cas où il existe un conflit de valeurs entre le secret professionnel d'une part, et de l'autre le risque de non-assistance à personne en danger, la jurisprudence (c'est-à-dire les décisions des cours et tribunaux) définit de rares exceptions où le soignant a la possibilité éventuelle – pas l'obligation – de lever le secret professionnel en justice (devant un juge d'instruction ou devant un tribunal; mais cela ne concerne ni le Procureur du Roi ni la Police). Ceci, à conditions que le danger soit grave et attendu dans un futur proche et qu'il n'y ait pas d'autre solution.

Autre exception légale: possibilité de signalement au procureur du Roi en cas de maltraitance (passée) envers des personnes vulnérables.

Dans le cadre de l'article 458bis du code pénal, le professionnel peut lever le secret et informer le procureur du roi sous certaines conditions :

- s'il y a une infraction (comme attentat à la pudeur, viol, homicide, blessures volontaires, mutilations génitales, négligence ou maltraitance d'enfants, privation d'aliments ou de soins, harcèlements, abus, etc.);

- à l'égard d'une personne vulnérable (en raison de l'âge, de la grossesse, de violences entre partenaires, d'actes de violence prodigués au nom de la culture-religion-coutume-honneur, de maladie, d'infirmité, de déficience physique ou mentale...);
- en cas de danger grave et imminent pour la victime ou s'il existe des indices sérieux de maltraitance physique ou psychique;
- et s'il n'y a pas d'alternative pour protéger la victime.

Obligation de porter assistance à une personne en danger .

L'article 422 bis du code pénal prévoit l'obligation pour tous les citoyens de manière générale et tous les professionnels de l'aide et du soin de porter assistance à une personne en danger, sans se mettre soi-même ou une autre personne en danger. Si le danger (réel, mortel ou causant une atteinte grave à la personne) ne peut être écarté autrement, alors le professionnel *doit* lever le secret.

Le secret professionnel pour les mineurs ?

Les mineurs ont droit au secret professionnel. Bien entendu, cela mérite nuances. Les parents sont co-responsables d'exercer l'autorité parentale. Mais, si le patient mineur est jugé suffisamment « mature » par le soignant (on dit alors qu'il est « doté de capacité de discernement ») le soignant peut choisir éventuellement de ne pas révéler aux parents les confidences de l'adolescent·e ou du/de la jeune.

Conclusion

Le secret professionnel est vital pour établir une relation thérapeutique, une relation de soins. Avec l'accord du patient, il peut être partagé dans le cadre du travail en équipe pluridisciplinaire pour améliorer la qualité et la continuité des soins.

Les ateliers à la mémé

Les balades de la mémé

CÉCILE DELEBECQ ACCUEILLANTE À BVS

Un mardi après-midi par mois, Liliane, patiente, anime un atelier créatif. Elle arrive avec un sac rempli de matériel et une tête qui déborde d'idées. Elle partage sa passion avec les participant(e)s. L'ambiance est conviviale et tout le monde repart avec sa création. Entre collage, peinture, découpage, les participantes ont réalisé des fleurs, des compositions florales, des lapins de pâques...

Depuis Avril, un jeudi matin par mois, en collaboration avec Vie Féminine, Aurélie anime un atelier d'écriture entre femmes. L'occasion de poser des mots sur nos maux, de s'essayer à l'écriture et au slam. Le slam consiste à partager à l'oral un texte écrit de sa propre plume, qui dure 3 minutes maximum, et le présenter sans accessoire, au micro, pour plus d'égalité.

Depuis le printemps, tous les mois une balade est organisée. En collaboration avec Natagora, les balades sont devenues sources de découvertes précieuses sur la nature qui nous entoure. Nous laissons la performance de côté pour nous plonger dans nos sensations, nos ressentis, être à l'écoute de notre corps et de la nature. C'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres patients ainsi que des travailleurs de la mémé. On compte bien continuer à vous balader après l'été!



Un métier sur la route

ARTICLE & PHOTO ANTOINE NÉLISSE MEMBRE DE LA COOP'



Pour le patient moyen de la Maison Médicale, le travail des infirmières¹ n'est pas forcément le plus visible. Oh, bien sûr, on est certainement passé par chez elles pour l'un ou l'autre vaccin, mais ça s'arrête souvent là. Et pour cause, le plus clair de leur travail se passe en dehors des murs de BVS, au plus proches des patient-es qui en ont besoin, parfois au quotidien, parfois pendant longtemps. Alors après avoir posé mes valises à l'accueil, j'ai décidé de continuer mon exploration de la Maison Médicale en passant un moment dans le cabinet des infis.

Vendredi, 11h30. J'ai rendez-vous avec les infirmières de BVS. Je devrai attendre un peu. Priorité aux patient-es, tout le monde est encore sur la route. J'aurais voulu pouvoir proposer un moment en immersion, comme je l'ai fait à l'accueil, mais on touche à l'intimité des patient-es suivi-es par le secteur infirmier de BVS. Je préfère ne pas perturber leur travail et le lien qu'elles entretiennent avec les personnes. Je prends un café en attendant qu'elles rentrent.

Evelyne revient la première. On s'installe dans leur cabinet. Une collègue revient. Elle ne se sent pas bien. C'est comme ça que je commence à comprendre l'ampleur du travail. La Maison Médicale fonctionne en autogestion, les infirmières sont donc responsables de l'organisation de leur secteur. Il n'y a pas de

supérieur-e qui s'occupe des horaires, des remplacements, de la gestion des vacances, de la répartition des visites. Et puisque le travail qu'elles fournissent est souvent essentiel pour les personnes qui les attendent à domicile, il n'est évidemment pas question de reporter ou d'annuler la visite. Cette fois, c'est Rémi qui reprendra les visites. Si vraiment personne dans l'équipe n'avait pu s'en charger, il aurait fallu faire appel aux autres Maisons Médicales de Seraing. Si elles ne pouvaient pas suppléer, la dernière option serait de faire appel à une infirmière indépendante.

C'est à la fois l'avantage et l'inconvénient du système. Le fait d'avoir la main sur l'organisation du travail est un vrai vecteur de sens. Laisser aux travailleur-euses la responsabilité de leur outil de travail, c'est la meilleure manière de garantir leur investissement. Mais tout ça demande de l'énergie, du temps et de la bande passante mentale. Et comme dans tous les secteurs des soins de santé, c'est ce qui fait défaut. Evelyne me montre les outils qu'elle utilise pour l'organisation des visites, des gardes, des congés. C'est beaucoup à intégrer quand on n'est pas plongé dedans. Il faut évidemment ajouter à cette charge de travail tout le temps dévolu au fonctionnement de la Maison Médicale elle-même. Tout le monde participe via des groupes de travail, des mandats extérieurs, des

engagements divers. Evelyne fait pour le moment partie de l'Organe d'Administration de BVS. Ça représente un investissement en temps important et une énergie conséquente à déployer.

Mais ce que je ressens en discutant avec Evelyne, au-delà de la fatigue de fin de semaine à l'approche de l'été, au-delà des inévitables frustrations liées au fonctionnement de la structure, c'est l'amour de son métier et de la manière dont elle l'exerce. Le lien fort aux patient·es, et la conscience de l'importance de tout ce travail que finalement peu de gens voient. Accompagner les personnes à domicile, à côté des soins post-opératoires et des interventions courtes, ça veut dire être face aux pathologies chroniques, aux personnes en soins palliatif, aux personnes âgées en perte d'autonomie. Les infirmières de BVS sont pour un certain nombre de patient·es le dernier lien qui leur permet de rester chez elles, dans leur maison.

C'est quelque chose que certaines personnes peinent à comprendre. Parfois, elles sont confrontées à la frustration parce qu'elles sont en retard sur l'heure prévue – mais qui peut prévoir le temps que prennent certaines visites ? Parfois elles subissent la frustration des personnes coincées dans une situation de perte d'autonomie, parfois parce qu'elles sont le seul contact humain de ces personnes.

Malgré ces moments parfois difficiles, ce qui ressort pour moi de cette rencontre et de cette longue conversation, c'est qu'elle ne voudrait pas être ailleurs. Les infirmières de BVS font un métier difficile, parfois dans des conditions pas idéales, avec une charge mentale et émotionnelle forte. Mais c'est un métier de sens et d'utilité, et les défauts du système des Maisons Médicales en sont aussi les forces : la liberté d'organiser son travail, le choix de prendre ses responsabilités pour le fonctionnement du secteur et de la structure dans son ensemble, le sentiment de participer à un effort collectif pour faire plus que soigner des malades. Pour apporter un changement dans le monde, à notre échelle, avec humanité.

¹ J'ai longtemps hésité sur la manière de mettre les infirmières au pluriel. La forme inclusive est inconfortable à utiliser à cause de l'accent, le féminin occulte le fait qu'un homme exerce comme infirmier à BVS, mais l'usage du masculin occulte le fait que c'est une profession encore très majoritairement exercée par des femmes. J'ai finalement opté pour le féminin, plus proche de la réalité. Désolé, Rémi, on t'aime quand même ;)

VOUS AIMEZ VOTRE JOURNAL ?

Vous pouvez soutenir sa réalisation en devenant membre de

La Coop
Association de patients de la
Maison Médicale Bautista van Schouwen *asbl*

Le montant de la cotisation est de 5€ *minimum* par ménage et par an à verser sur notre compte BE02 6528 4375 0340 ou à régler en liquide à l'accueil de la Maison Médicale. N'oubliez pas de nous faire parvenir vos coordonnées, par exemple par mail à l'adresse coop@bautista.be pour que nous puissions vous tenir informé·es !

Vous pouvez également rejoindre notre équipe de patients actifs et vous impliquer dans nos actions ou nous en proposer de nouvelles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Nouvelles arrivées, nouveaux départs

SOKOL XHYMSHITI ADMINISTRATIF À BVS

J'ai commencé ma carrière comme professeur de langues. Par la suite, j'ai choisi de me réorienter vers la comptabilité, domaine dans lequel je travaille depuis plusieurs années dans des structures très variées : ONG, entreprises commerciales, ce qui m'a permis de conjuguer rigueur professionnelle et engagement humain.

Aujourd'hui, j'entame un nouveau chapitre en rejoignant la MM BVS. C'est une opportunité qui me permet de rester proche des valeurs humaines qui me tiennent à cœur, tout en apportant mes compétences administratives et financières à une structure au service du bien-être collectif.



Activités Nourrir Seraing autrement

Mercredi 17 septembre matin: **atelier cuisine** le matin à BVS pour préparer le stand du soir au Centre culturel. Pour plus d'infos, contactez Marie-Aude Delmotte diététicienne à la MM.

Mercredi 17 septembre de 17h à 20h au Centre culturel: **soirée d'ouverture** du festival Nourrir Seraing autrement. Il y aura un stand de la Coop'.

Mercredi 24 septembre de 18h à 20h30 à la Maison du Peuple: « **Un supermarché coopératif à Seraing ? Pour qui ? Par qui ? Pourquoi ?** »

Séance d'information par Oufitcoop, une coopérative participative située à Liège qui propose des produits majoritairement locaux et de bonne qualité pour un prix raisonnable. Retour d'expérience et séance de questions réponses suivie d'une auberge espagnole. Chacun apporte quelque chose à manger et à partager. L'objectif de cette soirée serait de constituer un groupe de citoyens intéressés par le projet, soutenu par le tiers-lieu ! En partenariat avec Oufitcoop & Financité. Pour plus d'infos, contactez Christine Mainguet (Coop)

Nourrir Seraing autrement se poursuivra jusqu'en juin 2026. programme en préparation, Plus d'infos sur la page Facebook <https://www.facebook.com/nourrirseraing/>

ANDRÉ MEERT MÉDECIN À BVS

A l'aube de ma pension, je prends la plume pour vous adresser quelques mots. Vous, c'est-à-dire, « mes » patients, « mes » collègues. Les mots comptent. Et en l'occurrence, le mot « mes » n'est pas du tout d'à-propos. Vous n'êtes pas « miens », ni comme collègues, ni comme patients ! Le mot « mes » se veut ici surtout affectueux. C'est pour moi une manière de dire que vous êtes les uns et les autres, très chers à mon cœur ! Depuis 1987, je travaille avec beaucoup de plaisir à la Maison Médicale BVS. J'y ai trouvé un lieu d'engagement.

Ceux qui connaissent mon cabinet savent qu'il y a quatre photos accrochées au mur : la première, celle de **ma famille**, que j'ai fondée avec mon épouse et mes 4 enfants. Ils comptent bien sûr ! La seconde, celle de **BVS**, avec toute sa richesse et sa diversité. Une équipe pluridisciplinaire qui propose des soins de santé de qualité à environs 4200 patients. Une équipe qui s'appuie sur une dynamique Association de Patients, partenaire du projet. Une équipe qui a doublé de volume en 40 ans en termes de travailleurs. Une équipe qui a créé le système du forfait en Belgique. Une équipe qui s'est engagée activement dans l'Inter Groupe Liégeois des Maisons Médicales ainsi que dans la Fédération des Maisons Médicales. Une équipe qui a soutenu également la création de plusieurs maisons médicales proches comme celles d'Ougrée, d'Agora, de la Passerelle. Une équipe qui s'est investie à l'ULg pour former plusieurs dizaines d'assistants en Médecin Générale et dans les Hautes Ecoles en accueillant des stagiaires des différents secteurs. Une équipe autogérée, qui cultive le débat démocratique en son sein, un beau défi au quotidien et dans la durée... Une équipe que beaucoup de jeunes travailleurs.euses ont rejoint durant ces dernières années, avec tout ce que cela signifie de positif en termes de promesses pour l'avenir du projet. Une équipe qui soutient durablement des projets solidaires à la fois au Nord et au Sud. Une équipe qui a contribué à la création du poste de garde Hamélie (Haute Meuse Liégeoise) à Neupré. Une équipe qui se mobilise en participant à divers mouvements sociaux. Une équipe qui a été moteur dans la fondation

d'Orphéo puis de Delta, l'équipe de soutien en soins palliatifs. Une équipe active dans le cercle de médecins et le cercle infirmier. Une équipe moteur dans la fondation de la Coordination Sociale de Seraing, puis du Groupement Territorial pour la Santé Mentale. Une équipe capable de se mobiliser pour traverser les crises internes et externes, et d'évoluer, comme tous les organismes vivants... Ce sont mes deux familles comme je le dis souvent !

La troisième, une affiche qui dit « **Le capitalisme nuit gravement à la santé** ». J'en suis le témoin révolté depuis toutes ces années. Quand je suis arrivé à BVS, pas mal de nos patients, anciens mineurs, souffraient d'antraco-silicose. Beaucoup d'italiens arrivés après la guerre 45 dans le cadre d'un accord honteux (des hommes contre du charbon), d'espagnols, de polonais, de marocains, de turcs... Ils nous ont quasi tous quittés après ce travail insalubre. Plus récemment plusieurs d'entre nous ont vu le film « L'acier coulent dans nos veines » qui illustre parfaitement la crise de la sidérurgie gérée par un capitalisme sauvage. Les gens sont malades quand ils souffrent de mauvaises conditions de travail. Ou encore, au contraire, quand l'absence de travail les prive de dignité et d'insertion sociale. Je le vois encore quand la crise climatique frappe durement à nos portes, comme ce fut, par exemple, le cas lors des inondations de 2021, et partout ailleurs dans le monde. Tout cela est le résultat d'un culte de la croissance sans limite dans un monde fini. Dans l'actualité plus récente, les mesures antisociales de la coalition Arizona n'annoncent rien de bon. Les pays du Sud sont également durement impactés par la mondialisation et le capitalisme...

Enfin, un quatrième cadre, cadeau reçu d'une patiente. Il reprend la phrase de Bautista Van Schouwen, devant ses bourreaux : « Vous ne savez pas pourquoi vous me tuez, moi je sais pourquoi je meurs ». Je ne sais pas si je suis prêt à mourir. Mais oui, prêt à poursuivre le combat pour une société plus juste, plus solidaire, plus écologique, bref plus humaine...

UN TOUT GRAND MERCI à chacun-e pour ce bout de chemin partagé.

Quand les habitants racontent leur quartier

CHRISTINE MAINGUET MEMBRE DE LA COOP'

Une carte multimédia interactive des quartiers de Seraing a été publiée en mai sur le site internet du Centre culturel: <https://www.centrecultureldeseraing.be/projets/mediatisse-ton-quartier/>

Elle a été réalisée par une petite équipe dynamique de Sérésiens et Sérésiennes qui ont recueilli des témoignages d'habitants, de personnes qui travaillent à Seraing ou qui sont simplement de passage.

«Qu'est-ce que vous aimez dans votre quartier?», «Pouvez-vous nous raconter une anecdote sur votre quartier?», «Parlez-nous d'un lieu remarquable dans le quartier».

Photos, récits audio, séquences vidéos, ont été mis en forme pour pouvoir être positionnés sur un plan de la ville. Le quartier du Molinay est particulièrement bien représenté sur le plan. Au-delà des problèmes, beaucoup de témoignages soulignent les éléments

positifs, les liens entre les habitants, la vie de quartier, le dynamisme des associations...

Un puzzle pour voir notre ville autrement.

Une séquence de la rubrique Culture de la chaîne Quatre, proposée le 26 avril 2025, présente le projet: <https://www.qu4tre.be/culture/mediatisse-ton-quartier-redécouvrir-seraing-par-la-voix-des-habitants/2008465>

Cette carte est un premier résultat du projet «Médiatisse ton quartier à Seraing». Les interviews se poursuivent. D'autres témoignages et anecdotes viendront s'ajouter dans les semaines qui viennent.

Faites bon accueil à l'équipe si vous la croisez ! Et si vous avez envie de les rejoindre, de rencontrer d'autres citoyens et de leur donner la parole, prenez contact avec le Centre culturel.



Madame Liliane Bozzetti ou la diversité créative

ARTICLE ET PHOTOS SUZANNE CHAUMONT MEMBRE DE LA COOP'

Puisqu'il faut bien un début à l'origine de tant d'activités, sachez que Madame B. a commencé par des études de couture, cela ne l'enthousiasmait pas, seulement dans sa jeunesse, c'était la voie habituelle destinée aux filles.

Même sans l'aimer particulièrement, elle a donc appris la couture et elle l'a bien apprise si l'on en juge par la confection de ses sacs. Conçus dans des tissus divers, du jean au velours Versace, fantaisistes ou sophistiqués, ils montrent tous une finition parfaite.

Mais il n'y a pas que des sacs !

L'imagination de Madame B. déborde et se concrétise : des montages de fleurs, des personnages de toute taille, des peintures, des objets décoratifs...les photos de ses réalisations défilent sur son téléphone portable, il y en a tant qu'il serait bien difficile de toutes les mémoriser.

Une visite à son atelier : Madame B. très modeste travaille pourtant comme une pro.

Accrochés à un mur, ses outils, beaucoup d'outils, des pinces spécifiques nécessaires à ses créations. Sur des étagères, bien rangés, les matériaux qui lui serviront au gré de son inspiration, des papiers colorés, des cartons, des perles, des paillettes, des rubans lumineux etc. Précisons que notre créatrice est adepte du recyclage, elle évite tout gaspillage et se sert adroitement, des objets du quotidien, ainsi les supports des montages fleuris sont des pots de lait pour bébés.

Elle achète tous les autres éléments nécessaires au moindre prix.

Pendant notre conversation, sur ses genoux, Lilou son chihuahua très aimé reste blotti. Peut-être est-il un peu jaloux de n'être pas le centre d'intérêt de sa maîtresse ?

Vite un câlin pour le rassurer sur la place qu'il occupe dans la famille.

Et la Maison médicale ?

Madame B. apprécie tout : l'accueil, les soins, tout est parfait. Elle a beaucoup aimé la célébration des 50 ans et beaucoup ri en assistant à la pièce de théâtre interprétée par des patients et des soignants.

La Maison médicale est aussi autre chose pour elle car une semaine sur deux, le mardi, de 14'30 à 17h, elle anime

bénévolement un atelier créatif qui connaît un succès régulier, la preuve est que certaines participantes souhaiteraient qu'il ait lieu chaque semaine. Madame B. n'y est pas hostile car ce sont des rencontres qui, outre l'intérêt des activités, donnent l'occasion d'être ensemble, un lien amical précieux.

Il est aussi question de l'Association des patients et de leurs activités. Notre créatrice jamais en manque d'idées, émet quelques suggestions pertinentes notamment à propos de l'organisation de la Saint Nicolas. Il serait possible de la rendre plus dynamique et plus adaptée aux enfants d'aujourd'hui. Il est certain que nous en tiendrons compte et que, si elle l'accepte, nous l'associerons à la préparation.

Encore une information à propos de notre infatigable et polyvalente retraitée : elle apprend l'italien et la professeur est « très sympathique » - nous n'en doutons pas.

Merci Madame Bozzetti de m'avoir accueillie si chaleureusement, j'ai passé chez vous un moment fort agréable.

A bientôt sans doute.



Le jeu de l'été!

Pour mieux connaître la Coop'

FRANÇOIS MATHONET DENTISTE À BVS

E	S	D	I	E	L	C	E	X	D	P	R	F
R	A	X	N	N	S	O	U	R	É	A	Z	B
A	N	P	C	T	O	O	A	É	M	R	L	C
B	T	A	L	R	L	P	S	F	O	T	A	O
R	É	R	U	E	I	É	S	L	C	I	B	M
É	B	T	S	-	D	R	E	É	R	C	O	M
F	É	E	I	A	A	A	M	C	A	I	R	U
L	N	N	V	I	R	T	B	H	T	P	A	N
E	É	A	I	D	I	I	L	I	I	E	T	A
X	V	I	T	E	T	V	É	R	E	R	O	U
I	O	R	É	Z	É	E	E	J	R	S	I	T
O	L	E	Y	S	'	A	M	U	S	E	R	É
N	E	T	M	I	L	I	T	A	N	T	E	J

Les mots peuvent être cachés horizontalement, verticalement ou en diagonale.

assemblée	militant	bénévole	partenaire
communauté	participer	coopérative	réflexion
démocratie	réfléchir	entre-aide	s'amuser
inclusivité	santé	laboratoire	solidarité

EN LIEN AVEC LE RÉSEAU :

Les Bibliothèques de Seraing

Et si vous alliez à la bibliothèque pour vos lectures d'été?

L'été est souvent synonyme de détente, de soleil et de temps libre. C'est aussi la saison idéale pour se plonger dans de belles lectures. Et quoi de mieux que d'aller à la bibliothèque pour trouver des livres qui accompagneront vos journées estivales? Saviez-vous qu'il existe 8 bibliothèques sur la commune de Seraing? Voici quelques raisons convaincantes de pousser la porte de l'une d'entre elles cet été.

Un large choix de lectures.

Romans (en grands caractères aussi), bandes dessinées, biographies, livres de voyage, polars, livres audio ou encore revues: nous vous offrons une diversité impressionnante de titres pour tous les goûts et tous les âges.

Des conseils personnalisés.

Nous sommes là pour vous guider. Que vous cherchiez une lecture légère pour la plage, un classique à redécouvrir ou un roman captivant pour les soirées d'été, nos recommandations peuvent vous être précieuses. Nous pourrions même vous faire découvrir des auteurs que vous n'auriez jamais choisis vous-même!

Un lieu calme et inspirant.

La bibliothèque peut s'avérer être un refuge calme et apaisant. C'est l'endroit idéal pour lire, étudier ou simplement faire une pause loin du tumulte quotidien.

Des modalités d'inscription et de prêt accessibles.

L'inscription est gratuite pour les mineurs. À partir de 18 ans, elle coûte 6€/an. Pour le prêt, tous les usagers peuvent emprunter 15 documents par carte pour une durée de 40 jours (renouvelable une fois). Grâce à votre

Pass MaBibli, vous avez accès aux collections de plus de 150 bibliothèques en Province de Liège! Vous pouvez également profiter de nombreux services en ligne et ressources numériques.

Durant l'année, nous organisons diverses activités: heure du conte, ateliers d'écriture, clubs de lecture, expositions... Ces événements, souvent gratuits, permettent de vivre la lecture autrement, en famille ou entre amis.

En conclusion, la bibliothèque est bien plus qu'un simple lieu de prêt de livres: c'est un espace de découverte et de partage. Cet été, laissez-vous tenter par ses trésors et embarquez pour de fabuleux voyages littéraires.

Soyez les bienvenus dans les bibliothèques de Seraing!

Il y a toujours une bibliothèque près de chez vous!



Plus d'infos sur Facebook - <https://www.facebook.com/BibliothèquesdeSeraing>, sur le site internet des Bibliothèques - <https://www.seraing.be/bibliothèques/> ou par téléphone au 04 330 13 80.

Événements Estivaux à BVS

JUILLET-AOÛT-SEPT
2025

MERCREDI

02-07

10-09

17-09

Ateliers cuisine 9h-12h

Recettes simples, à petit budget,
équilibrées, à réaliser avec Marie-
Aude, diététicienne PAF IC



MERCREDI

13/08

Atelier intergénérationnel

9h-12h atelier cuisine parents-enfants
ou grand-parents-enfants 5 à 6 duo
sur inscription



24

SEPT

Fête des dents

13h30-16h30 nombreuses activités
pour les enfants de 5 à 12 ans

PLUS D'INFOS À L'ACCUEIL